

Alma, le 13 avril 2022

VOL. XLVIII, no 10

Mot de la présidente de la FSE

La FSE-CSQ, un acteur incontournable pendant la pandémie, grâce à vous!

Depuis le début de la pandémie, les enseignantes et enseignants membres de la FSE-CSQ ont été mis à contribution notamment par des sondages éclairs qui, chaque fois, lui ont permis d'intervenir auprès des instances gouvernementales pour proposer des solutions leur ressemblant et répondant à leurs besoins.

Par la présente, la FSE-CSQ souhaite vous remercier chaleureusement pour votre généreuse contribution et votre engagement sincère. En effet, depuis la rentrée de janvier, les enseignantes et enseignants ont répondu à quatre sondages concernant les conditions dans lesquelles se déroule le retour à l'école. Chacun de ces sondages a obtenu respectivement entre 10 000 et 24 000 réponses.

Globalement, nous retenons que :

- Depuis le retour, il y a beaucoup d'absence en classe. En effet, au secteur des jeunes, 50 % des enseignantes et enseignants mentionnent qu'il manque de 11 à 30 % d'élèves dans leur classe. La FGA est le secteur le plus touché par l'absentéisme, 46 % des enseignantes et enseignants disent qu'entre 11 et 30 % des élèves sont absents, et près du quart mentionnent qu'entre 31 et 50 % des élèves sont absents. Dans tous les cas, ces absences obligent le personnel enseignant à faire des suivis auprès de ces élèves.
- 55 % des personnes répondantes du secteur des jeunes croient que les retards accumulés par les élèves seront peu comblés d'ici la fin de l'année scolaire.
- La pénurie de personnel se fait sentir quand vient le temps de remplacer une enseignante ou un enseignant absent en raison de la COVID-19. En effet, 38 % des enseignantes et enseignants du secteur des jeunes disent avoir enseigné au moins une fois en virtuel alors qu'une personne surveillante était en classe. À la FGA, c'est le cas de 35 % des personnes répondantes. Par ailleurs, à la FP, 26 % des enseignantes et enseignants disent ne pas avoir été remplacés au moins une fois, ce qui est le cas de près de 21 % des personnes répondantes de la FGA. Près de 26 % du personnel enseignant au secteur des jeunes qui a dû s'absenter pour cause de COVID-19 dit avoir été remplacé à au moins une reprise par un membre d'une autre catégorie de personnel.

Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean

selac.ca

418-662-7692

Le nombre impressionnant de réponses obtenues témoigne de l'importance du sujet et de la volonté des enseignantes et enseignants de saisir l'occasion de s'exprimer. Toute l'équipe de la FSE-CSQ les remercie chaleureusement pour cette contribution plus que significative.

Les réponses aux différents sondages ont permis de faire ressortir les effets néfastes de l'enseignement à distance sur les apprentissages et la persévérance des élèves. Ces résultats ont permis d'influencer le gouvernement afin que le retour en classe soit privilégié en accord avec le souhait des enseignantes et enseignants.

C'est aussi grâce à la participation du personnel enseignant que la FSE-CSQ a pu, l'année dernière, intervenir efficacement et demander un assouplissement dans l'évaluation pour tenir compte du contexte. C'est ainsi que le régime pédagogique a été modifié pour ne comprendre que deux bulletins, au grand soulagement du personnel enseignant.

En novembre 2020, la contribution de 18 000 enseignantes et enseignants a fait en sorte que la FSE-CSQ a pu soutenir publiquement et auprès des instances gouvernementales que le personnel enseignant souhaitait maintenir le lien avec ses élèves alors que le gouvernement songeait à prolonger le congé des Fêtes. Rappelons qu'il a finalement choisi d'écouter le souhait du personnel enseignant.

Il y a quelques semaines, [la présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini, a fait une sortie remarquée soutenant que les profs devaient être payés pour le temps supplémentaire effectué selon le taux prévu à leur contrat.](#) C'est ainsi que, quelques jours plus tard, une communication confirmait que le personnel enseignant devait être rémunéré en fonction de son contrat advenant une réaffectation pour un autre corps d'emploi, et ce, même pour les heures effectuées en plus des heures habituelles.

La FSE-CSQ a toujours eu à cœur d'être branchée sur les préoccupations, les besoins et les opinions de ses membres. C'est ainsi qu'elle peut remplir sa mission de les représenter et de défendre leurs intérêts. Les exemples précédents démontrent bien les victoires rendues possibles grâce à votre précieuse collaboration.

Encore une fois merci!

Josée Scalabrini, présidente
Brigitte Bilodeau, vice-présidente

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le remarquer, la une de cette édition fut laissée à notre présidente de la Fédération, madame Josée Scalabrini. Tout comme elle, j'ai une grande reconnaissance pour votre précieuse collaboration lorsque nous faisons appel à vous.

Au cours des deux dernières semaines, vous avez eu à répondre à la consultation pour la négociation sectorielle. Sachez que toutes vos réponses ajoutent du poids aux demandes formulées. Dans les prochaines semaines, la FSE poursuivra son travail afin de finaliser le cahier des revendications. Certes, le travail se fait rapidement, mais avec une très grande minutie de la part des personnes ressources.

Je vous rappelle que l'aménagement de la tâche sera différent dès l'an prochain. Nous diffuserons de l'information à cet effet au cours des prochaines semaines afin de vous informer des nouvelles dispositions. Entre temps, n'hésitez pas à communiquer avec nous lorsque vous êtes interpellés sur des éléments de la tâche pour l'an prochain. N'oubliez pas que certaines décisions peuvent avoir un impact sur vos collègues. Ainsi, la prudence est de mise et nous sommes là pour vous supporter.

Dates à retenir :

- 10 mai : Assemblée des déléguées et délégués
- 17 mai : Assemblée générale des finances et des élections
- 1^{er} mai : Date limite pour les demandes de congé sans traitement d'une année
- 2 juin : Fête du syndicat

En terminant, permettez-moi de vous souhaiter un bon congé Pascal. J'espère que vous aurez l'occasion d'en profiter pleinement.

Au plaisir,

Projet d'aide à la classe

Le ministère de l'Éducation travaille sur un projet pilote d'aide à la classe. Les organisations syndicales ont été conviées à une rencontre d'information à ce sujet en mars dernier.

Objectifs du projet pilote

- Redonner du temps aux enseignantes et enseignants pour leur permettre de se centrer davantage sur l'enseignement;
- Valoriser et mettre à profit la diversité des compétences du personnel scolaire dans le but de favoriser la réussite éducative des élèves;
- Explorer de nouvelles voies de collaboration en milieu scolaire.

Orientations du projet

- Respect des conventions collectives et de la tâche enseignante;
- Respect du plan de classification;
- Mise à profit de la classe d'emploi « éducatrice en service de garde »;
- Maintien des services complémentaires et particuliers à l'élève;
- Supervision de l'aide à la classe par la direction d'établissement.

Informations sur le projet

25 avril 2022 : Date limite pour déposer un projet;

- Les projets sont destinés aux classes de maternelle 5 ans et à celles des trois cycles du primaire (le ou les cycles seront au choix de l'école participante);
- Un total de vingt projets pilotes seront sélectionnés (20 établissements);

Fin mai 2022 : Choix des projets (identification des milieux participants);

- Mise en place des projets dans les établissements à partir de septembre 2022;
- Déploiement des projets sur deux ans (années scolaires 2022-2023 et 2023-2024);
- Une certaine latitude sera donnée aux écoles participantes dans le choix des modalités d'application. Par exemple, une école pourrait décider de consacrer une ressource à temps plein dans deux classes différentes ou consacrer quatre ressources à mi-temps dans quatre classes différentes, etc.
- Une équipe de recherche a été mandatée pour suivre les projets en expérimentation. Elle devra identifier les défis et les conditions de succès de la mise en œuvre des projets, se pencher sur les fonctions de l'aide à la classe et évaluer les retombées des projets (ex. : temps libéré pour permettre aux enseignantes et enseignants de se centrer sur l'enseignement);
- Une formation d'appoint pourra être offerte. Il reviendra à l'établissement de déterminer les besoins sur ce plan et de l'organiser. Aucun financement supplémentaire n'est prévu pour cette formation.

Le recours à du personnel professionnel du réseau pour prendre en charge cette formation devrait toujours être privilégié, plutôt que le recours à des ressources externes.

[Aide à la classe - Informations et formulaire](#)

[Aide à la classe - Nature du travail](#)



Élection au Conseil exécutif syndical

C'est lors de l'Assemblée des délégués et déléguées syndicaux tenue le 12 avril dernier que fut lancé le processus d'élection pour les postes à pourvoir au sein du Conseil exécutif syndical pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2024.

Le 17 mai prochain, lors de l'Assemblée générale des finances et des élections (AGFE) à 16h10 à la cafétéria du Pavillon Auger (1550, boulevard Auger Ouest, Alma), les postes suivants seront comblés par les mises en candidatures reçues dans le délai requis, soit au plus tard le 2 mai 2022 à 16 heures.

1. 2 ans Vice-présidente ou vice-président
2. 2 ans Conseillère ou conseiller au préscolaire et au primaire
3. 2 ans Conseillère ou conseiller au secondaire
4. 2 ans Secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit remettre la formule de mise en candidature dûment complétée à la présidence du comité, Mme Claude-Hélène Tremblay (école St-Joseph d'Alma) ou à l'attention de celle-ci au Centre syndical.

Tout membre détenant une carte CSQ valide peut déposer sa candidature et voter lors de l'AGFE le 17 mai.

Pour connaître le devoir et rôle d'un membre du Conseil exécutif syndical, veuillez consulter le [chapitre 5](#) et pour l'information relative au processus d'élection consulter le [chapitre 6](#) du présent document :

[Statuts et règlements](#)

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez obtenir des informations supplémentaires.

La présidente du Comité des élections,
Claude-Hélène Tremblay



*Les membres du Conseil exécutif syndical
tiennent à souhaiter à chacun d'entre vous de
Joyeuses Pâques.*

Veuillez noter que le vendredi 16 avril ainsi que le lundi 19 avril le Centre syndical sera fermé.